

JUIN 2017

le Castelfondais

Votre bulletin municipal



Associations • p. 13



Soirée spectacles
Castelfondaises • p. 10



Marchés
gourmands • p. 8

40
ans

DE JUMELAGE

CASTELCULIER
MEDEA 1977
2017

28 Juin au 05 Juillet 2017



VILLE DE
CASTELCULIER

Sommaire

- Édito p. 3
- Conseil Municipal p. 4
- Du côté des Commissions p. 7
- Brèves p. 10
- L'écho des registres p. 12
- Vie Associative p. 13
- Ça bouge ! p. 20



le Castelfondais

Votre bulletin municipal

RETROUVEZ TOUTES VOS
INFORMATIONS EN LIGNE SUR :
www.ville-de-castelculier.fr

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 05 53 68 56 00
- Syndicat d'Initiative : 05 53 68 08 68
- Bibliothèque : 05 53 87 48 16

- Centre de loisirs «Les Pitchoun'nets» : 05 53 48 30 57
- École maternelle et son périscolaire : 05 53 68 51 04
- École primaire et son périscolaire : 05 53 68 59 54
- Garderie municipale : 05 53 68 75 06
- Crèche : 05 53 68 54 95

- Centre de loisirs «Saint Ferréol» : 05 53 96 43 39
- Cantine : 05 53 68 75 06
- Déchetterie : 05 53 68 23 56
- Transport à la demande : 06 76 04 61 24
- Police municipale : 05 53 95 96 29

HORAIRES :

• MAIRIE
Lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h
Samedi matin 9h-12h

• BIBLIOTHÈQUE :
Lundi 9h-12h15 et 17h-18h30

Mardi 9h-12h15 / Mercredi 15h-17h
Jeudi 9h-12h / Vendredi 9h-12h /
Samedi matin 10h-12h
Pendant les vacances scolaires les horaires
peuvent être modifiés.
La cotisation annuelle est de 10 € par famille.
Chaque lecteur peut emprunter 4 ouvrages pour
une durée d'1 mois.

• SYNDICAT D'INITIATIVE :
Juin et septembre :
Du mardi au dimanche : 9h à 17h
Juillet et août :
Tous les jours de 10h30 à 18h

DÉCHETTERIE ZA de Castelculier :

Heures d'hiver de novembre à mars :

lundi au vendredi : 13h30 à 17h30, samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Heures d'été d'avril à octobre :

lundi au vendredi : 14h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h30

Une benne est à disposition des castelfondais moyennant la somme de **15 € à régler lors de la réservation.**

Celle-ci peut être utilisée pour les déchets verts et pour les encombrants (hors gravats).

Réservation auprès du secrétariat de la Mairie (05 53 68 56 00) à minima une semaine avant la date de dépôt souhaitée.

PERMANENCES DES
ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS SUR
RV LE SAMEDI MATIN
ENTRE 09 H ET 12 H.



Chères Castelfondaises, Chers Castelfondais,

Le 12 avril dernier nous avons voté à l'unanimité le budget communal dans un contexte particulier de raréfactions des ressources financières de la collectivité et avec une volonté ferme de ne pas augmenter la pression fiscale tout en conservant des services de qualité.

Cela a pu être fait grâce aux économies de gestion réalisées depuis le début du mandat et malgré une dotation générale de fonctionnement en baisse de 290 000 € par an versus 2013, que l'on aurait pu compenser exactement en doublant le taux de la taxe d'habitation... Chacun mesure ce que cela aurait eu comme conséquence et nous n'avons pas fait ce choix.

Dans cette situation tendue financièrement, nous continuons à investir, pour entretenir nos installations et maintenir un environnement de qualité, en autofinançant tous nos projets d'investissement depuis le début du mandat.

Depuis notre entrée dans l'agglomération, nous pouvons compter sur son soutien et notamment sur le projet majeur que représente l'aménagement de la RD813 avec une piste mixte vélos/piétons et un éclairage sécurisant dont les travaux vont débuter cet été. Je compte par avance sur votre compréhension pour la gêne occasionnée par cet aménagement sur cet axe routier majeur.

Enfin la saison estivale s'annonce et je vous donne rendez-vous pour les marchés gourmands et les soirées castelfondaises, moments de convivialités partagés avec vous, sous la vigilance de la police municipale pluri-communale que nous avons constituée avec la commune de Lafox. Et surtout, cet été nous avons l'immense plaisir de recevoir nos amis italiens de Médéa du 28 juin au 5 juillet pour renouveler les 40 ans de notre serment de jumelage !

Benvenuti a tutti i nostri amici italiani !

Olivier Grima

Le Castelfondais

Juin 2017

Directeur de publication :

Olivier Grima

Comité de rédaction :

Corinne Barthe, Marie Castagné, Marie-Pierre Battistuzzi, Philippe Cazé, Patrick Leclercq, Jérôme Sabatino

Graphisme et impression :

Castel Impression



EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2017

RÉGULARISATION ÉCHANGE SANS SOULTE DE PORTIONS DE PARCELLES AVEC HABITA- LYS-DELAISSES DE VOIRIE

À l'unanimité, le Conseil Municipal constate la désaffectation d'une partie de l'avenue d'Aquitaine (environ 137 m²) du domaine public constituant des délaissés de voirie et prononce leur déclassement du domaine public.

RÉFORME STATUTAIRE TRANSFÉRANT À L'AGGLOMÉRATION D'AGEN LA COMPÉ- TENCE ZAE

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification statutaire induite par la loi NOTRE concernant la compétence obligatoire développement économique au Titre III, Chapitre I relatif aux compétences obligatoires des Statuts de l'Agglomération d'Agen et précise que ce transfert de compétence fera l'objet d'une réunion de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COM- MANDE POUR «L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE TRAVAUX/FOURNITURES/SERVICES EN MA- TIÈRE D'EFFICACITÉ ET D'EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE»

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme l'adhésion de Castelculier au groupement de commandes pour «l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique» pour une durée illimitée, au sein du périmètre régional découlant de la création de la Nouvelle Aquitaine.

CANDIDATURE AU MARCHÉ D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PROPOSÉ PAR LE GROUPE- MENT DE COMMANDES POUR «L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE FOURNITURES ET DE SER- VICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET D'EX- PLOITATION ÉNERGÉTIQUE»

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire acte de candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour «l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique» pour la période 2017 à 2019.

CLASSEMENT DE PARCS DE STATIONNE- MENT DANS LE DOMAINE PUBLIC

À l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de classer dans le domaine public routier communal les parcs de stationnement suivants :

- Site touristique Villascopia pour une surface totale totale d'environ : 2 125 m²
- Écoles et Centre de Loisirs pour une surface totale d'environ : 2 725 m²

- Complexe sportif pour une surface totale d'environ : 788 m²

- Chapelle et cimetière de Saint-Amans pour une surface totale d'environ : 1 006 m² et de les inclure, par avenant, à la convention de mise à disposition conclue avec le Syndicat de Voirie (SIVAC).

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL ENTRE LA COMMUNE DE CASTELCU- LIER ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS D'ÉLÈVES (SITE)-AUTORISA- TION DE SIGNATURE

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à consentir la mise à disposition au profit du Syndicat Intercommunal des Transports d'Élèves (SITE) des cantons de Beauville, Laroque et Puymirol, du bureau jouxtant le club du 3^{ème} âge, à compter du 1^{er} mars 2017, pour un loyer de 500€/trimestre.

LOCATION DE LA MAISON ITIER

Le Maire informe le conseil que la maison Itier, acquise récemment par la Commune de Castelculier, pour un projet communal futur, va être louée dès le 20 février 2017 à Mesdames Mahieux Laetitia et Contou Amandine. Un contrat de location va être signé entre ces dernières et la Commune, aux conditions suivantes : le montant du loyer sera de 650€ par mois, dès le 1^{er} mars 2017, un mois de loyer caution sera demandé aux colataires lors de leur entrée dans les lieux et le paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

JUMELAGE-ARRIVÉE DE LA DÉLÉGATION ITA- LIENNE POUR FÊTER LE 40^{ème} ANNIVERSAIRE DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2017

Des prestations seront proposées aux italiens et préparées par le personnel communal : Myriam préparera des repas froids, Christine des animations, chants par les enfants des écoles primaire et maternelle et Jean-François toute la logistique.

Un premier courrier a été envoyé à Igor Go-deas, Maire de Médéa pour la préparation de leur venue. Également, le Maire propose de constituer une commission ad'hoc selon leur domaines de compétence avec les élus qui voudront les rejoindre. Les échanges entre les 2 communes se font tous les 5 ans et Castelculier accueille la délégation tous les 10 ans. C'est pourquoi, le Maire invite ses collègues élus à participer à cette manifestation et à participer à la préparation et à l'accueil de nos amis italiens. Cette rencontre est un moment privilégié d'échanges, d'écoute des deux peuples et il est important que le Conseil Municipal soit un acteur essentiel de ce rapprochement.

VISITE DE JACQUES RANCHERE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DE LOT-ET- GARONNE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la visite du Secrétaire Général de la Préfecture qui s'est rendu à Villascopia, à la ZAC de Carbounières et aux établissements Tonon.

VISITE DE JEAN DIONIS DU SÉJOUR, PRÉ- SIDENT DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

Également, Monsieur Jean Dionis Du Séjour est venu à Castelculier pour se rendre compte, sur le terrain, du programme de travaux à venir pour l'aménagement des abords de la route départementale 813.

C'est un projet structurant et la mise en place d'une voie verte permettra de faciliter le trajet domicile/travail. L'Agglomération d'Agen étudiera au mieux et selon ses compétences les aides à apporter à cette opération. Également, Monsieur Jean Dionis Du Séjour a visité le site Villascopia, il est favorable d'accompagner la commune dans la réflexion sur le devenir et l'avenir du site.

SCHÉMA DE COLLECTE DES ORDURES MÉ- NAGÈRES

Messieurs Berteau et Correia du service Propreté, collecte et traitement de l'Agglomération d'Agen (AA) sont venus en mairie présenter le nouveau schéma de collecte des ordures ménagères à mettre en œuvre. Pour la commune de Castelculier, ils proposent d'anticiper avant 2018, la conteneurisation individuelle de la collecte des ordures ménagères et de la collecte des emballages.

Avant cette mise en place, le Maire souhaite avoir un rétro planning et connaître les ratios sur la conteneurisation et la collecte d'emballage au porte à porte. Les données collectées par le service de l'AA démontrent que la collecte en porte à porte additionnée à celle de points d'apport volontaire permet de tripler les volumes collectés (chiffre donné par l'AA : Castelculier, 30 tonnes par an soit 9,10 kg/hab./an en comparaison avec l'ensemble des 29 communes de l'Agglomération qui est de 27 kg/hab./an). Cela est confirmé par les statistiques nationales qui prouvent l'efficacité de l'emballage au porte à porte réduisant le volume des ordures ménagères.

En contrepartie de la conteneurisation, la collecte des ordures ménagères se fera une fois par semaine et pour les emballages tous les quinze jours.

Une communication envers la population sera engagée en concertation avec l'AA et la commune (réunion publique, courrier, site internet...). Également, une enquête de distribution par foyer sera réalisée par les services de l'AA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

prend acte de la proposition de l'AA de mettre en place par anticipation avant le 01 janvier 2018, de la collecte par conteneurisation individuelle des ordures ménagères et des emballages.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016-COMMUNE

Après avoir voté, 18 voix POUR, le Conseil Municipal a voté le Compte Administratif 2016 :
- Excédent de fonctionnement : 1 127 624,33 €
- Déficit d'investissement : 339 548,33 €
Résultat global : 788 076 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

COMMUNE

- Résultat (excédent) de la section de fonctionnement : 1 127 624,33 €
- Résultat (déficit) de la section d'investissement : 339 548,33 €
- Reste à réaliser en investissement (excédent) : 7 721 €
Reste en déficit d'investissement : 331 827,33 €
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la façon suivante :
- Excédent de fonctionnement : 1 127 624,33 €
- Affectation à la section d'investissement : 331 827,33 €
- Résultat reporté en fonctionnement : 795 797 €

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016-ATELIER RELAIS

Approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal du Compte de Gestion 2016 dressé par le Comptable.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

ATELIER RELAIS

Après avoir voté, 18 voix POUR, le Conseil Municipal a voté le Compte Administratif 2016.
- Excédent de fonctionnement : 36 151,37 €
- Déficit d'investissement : 33 136,28 €
Résultat global : 3 015,09 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016-ATELIER RELAIS

- Résultat (excédent) de la section de fonctionnement : 36 151,37 €
- Résultat (déficit) de la section d'investissement : 33 136,28 €
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la façon suivante :
- Excédent de fonctionnement : 36 151,37 €
- Affectation à la section d'investissement : 33 136,28 €
- Résultat reporté en fonctionnement : 3 015,09 €

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016-SCENOVISION

Approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal du Compte de Gestion 2016 dressé par le Comptable.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

SCENOVISION

Après avoir voté, 18 voix POUR, le Conseil Municipal a voté le Compte Administratif 2016.
- Excédent de fonctionnement : 24 897,08 €
- Déficit d'investissement : 19 800 €
Résultat global : 5 097,08 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

SCENOVISION

- résultat (excédent) de la section de fonctionnement : 24 897,08 €
- Résultat (déficit) de la section d'investissement : 19 800 €
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la façon suivante :
- Excédent de fonctionnement : 24 897,08 €
- Affectation à la section d'investissement : 19 800 €
- Résultat reporté en fonctionnement : 5 097,08 €

CONVENTION FINANCIÈRE - FONDS DE CONCOURS COMPÉTENCE «ÉCLAIRAGE PUBLIC» CASTELCULIER ET AGGLOMÉRATION D'AGEN

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de verser un fonds de concours à l'Agglomération d'Agen au titre de la compétence «éclairage public» pour l'installation de réseaux électriques place de la Mairie à Castelculier pour un montant de 2 395,45 € et autorise le Maire à signer la convention financière correspondante.

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE CASTELCULIER ET L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSEIL (IFAC)-PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS «ARC-EN-CIEL» DE LAFOX-ANNÉE 2017

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la participation financière au coût de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs de Lafox compte-tenu des besoins des Castelfondais, au titre de l'année 2017.

Une convention de participation aux frais de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs de Lafox avec l'IFAC, gestionnaire de la structure sera signée pour un montant forfaitaire de 3 860 € TTC, au titre de 2017 et sera versé par trimestre et à terme échu.

CONVENTION POUR LA CAPTURE DE CHATS ERRANTS EN VUE DE LEUR STÉRILISATION-ASSOCIATION POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DE L'ANIMAL (ARPA)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention pour la capture de chats en vue de leur stérilisation en partenariat avec l'Association Pour le Respect et la Protection de l'Animal (arpa).

SCHÉMA DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : VENUE DE MONSIEUR CORREIA, RESPONSABLE DU SERVICE COLLECTE DE L'AA

Suite à l'accord de la Commune pour mettre en place la conteneurisation par anticipation, l'Agglomération d'Agen (AA) propose de la

mettre en œuvre à compter du 1^{er} mai 2017. Le Maire est favorable sur le principe, mais veut connaître le rétro planning.

Un courrier co-signé du Vice-Président de l'AA et du Maire sera envoyé aux Castelfondais pour les informer de ce changement et une réunion publique aura lieu le 29 mars à 18h30 à la salle associative.

Une visite sera faite dans chaque famille par un prestataire privé pour distribuer les conteneurs d'ordures ménagères et d'emballages en fonction de la composition de foyer. La collecte au porte à porte des ordures ménagères se fera une fois par semaine et celle des emballages tous les 15 jours. Quelques points de collecte seront à aménager ou à modifier en fonction de la configuration du secteur et ce, pour la sécurité de la collecte.

Pour les entreprises une autre démarche sera mise en place : une redevance spéciale en fonction du volume de déchets collectés sera appliquée. La commune de Castelculier sera également concernée par cette redevance pour la cantine scolaire, la salle des fêtes, le complexe sportif. Cela fera l'objet d'une réflexion plus approfondie.

BOITE À LIVRES

Proposition d'installer une boîte à livres, il s'agit d'un dépôt de livres où chacun peut laisser et emprunter des livres librement. Mais c'est aussi un lieu d'échanges et de découvertes, privilégiant l'accès à la lecture. L'emplacement de cette boîte à livres reste encore à déterminer, plusieurs lieux sont envisageables : au cœur du village, autour des écoles ou près de la salle des fêtes.

APPEL À PROJETS «TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE» TEPCV

La Commune de Castelculier a répondu à un appel à projets lancé par l'AA dans le cadre des TEPCV, fin décembre 2016. Il s'agissait de faire part à l'AA des divers projets communaux ayant vocation à réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la pollution, ou encore préserver la biodiversité et l'environnement.

Deux actions ont été retenues pour la Commune de Castelculier par l'AA, il s'agit de l'achat d'un véhicule électrique pour le service technique et l'achat d'un vélo à assistance électrique pour le service de police municipale. En effet, le plan de financement pour cette opération d'un montant de 23 746 € serait le suivant :

- Prime écologique : 6 000 €
- Aide TEPCV État : 8 248 €
- Aide Fonds de solidarité territorial AA : 4 749 €
- Commune de Castelculier : 4 749 €
TOTAL : 23 746 €

JUMELAGE-VENUE DES ITALIENS DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2017

Une réflexion est en cours pour la journée «serment de jumelage» qui se déroulera le dimanche 2 juillet 2017 et qui sera entièrement organisée par la Commune de Castelculier.

Pour cela, une commission ad'hoc Comité de jumelage sera créée et ses membres seront répartis par thématiques ou activités :

- Animations : gérées par Marie-Pierre Battistuzzi et tous les collègues voulant participer,
- communication : gérée par Corinne Barthe et tous les collègues voulant participer,
- repas froid et animations enfants : gérés par Martine Juttaud et tous les collègues voulant participer,
- logistique : gérée par Jean-Louis Larroumet et tous les collègues voulant participer.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017

BUDGET 2017

Avant la présentation du budget 2017, le Maire souhaite informer le Conseil Municipal des points importants sur l'élaboration du budget de la commune.

Premièrement, il indique une baisse très importante de la dotation de l'État de l'ordre de 40 %, ce qui, en montant représente une diminution de 39 000 €, montant DGF 2017 = 59 403 € et en 2016 = 98 403 €. Depuis le début du mandat, c'est une perte de 297 000 € et précise que c'est l'équivalent du montant de la taxe d'habitation perçu sur Castelculier.

Deuxièmement, il attire l'attention sur l'opération d'aménagement de la RD 813 prévue sur 2017 et 2018 et sur le refus d'attribution de l'aide DETR de l'État pour 2017. Le dossier bien qu'ayant été présenté en amont aux services de la Préfecture et au Secrétaire Général de la Préfecture et reconnu prioritaire car sécuritaire et structurant, n'a pas été retenu par Madame le Préfet et n'a pas été présenté à la commission d'élus d'attribution de la DETR. Le motif étant que la commune serait dans une situation financière délicate. Le Maire s'est entretenu avec Madame le Préfet qui bien que comprenant l'embarras dans lequel la commune se trouvait par ce refus, ne pouvait pas revenir sur sa décision, le montant de l'enveloppe ayant été allouée à d'autres collectivités. Ce projet ayant été étudié, revu à la baisse d'environ 40 % doit se poursuivre car l'Agglomération d'Agen et le Département ont programmé la réalisation de travaux sur ce secteur.

D'autre part, le Maire indique que l'Agglomération d'Agen a mis en œuvre un schéma de voie verte et a décidé et voté un régime de financement du plan d'action vélo. L'axe d'intervention retenu est relatif aux pistes cyclables concourant à la mobilité et aux transports dans le sens domicile-travail et des circuits touristiques. Cette action permet à la commune de bénéficier d'une aide de l'Agglomération d'Agen de 200 000 € prévue pour la voie verte de Castelculier.

Également, afin de ne pas avoir recours à l'emprunt, le Maire propose de vendre un local commercial de la résidence du Centre. Ainsi, ces apports vont permettre de réaliser l'opération et de ne pas augmenter la fiscalité. Tels sont les éléments que le Maire a souhaité en préambule informer le Conseil Municipal

avant la lecture par l'adjoint des finances, Joël Bonnet du budget primitif 2017.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 qui restent inchangées à celles de 2016, comme suit :

Base prévisionnelle 2017

- Taxe d'habitation :	2 702 000 €
10,56 % (Taux)	285 331 € (Produit)
- Taxe foncière bâti :	2 974 000 €
21,34 % (Taux)	634 652 € (Produit)
- Taxe foncière non bâti :	53 500 €
51,83 % (Taux)	27 729 € (Produit)
Produit fiscal total attendu :	947 712 €

SUBVENTIONS 2017 VOTÉES AU BUDGET PRIMITIF 2017

- ADMR Puymirol	2 500 €
- Aérobie de l'Agenais	100 €
- Association ARPA	300 €
- Atout Castelfondais	150 €
- Basket A.G.S.	17 600 €
- CATM-ALPG Comité Syndical	150 €
- Club Automobiles Anciennes	150 €
- Club du 3 ^{ème} Âge	300 €
- Comité de Jumelage	15 000 €
- Comité des Fêtes	10 000 €
- Comité Œuvres Sociales	7 735 €
- Coop. Scolaire Maternelle	700 €
- Coop. Scolaire Primaire	3 500 €
- Création Loisirs Castelculier	1 000 €
- Crèche Sucre d'Orge	61 500 €
- CSA 48 ^{ème} RT Club sportif	150 €
- Éclipse Ensemble Vocal	150 €
- FNACA Canton Puymirol	150 €
- Gymnastique Volontaire	150 €
- Intendant Universitaire	200 €
- L'Heureux Tour	150 €
- Les Blouses Roses	150 €
- Pétanque AGS	850 €
- Phœnix Country Castelculier	150 €
- Prévention Routière Association	100 €
- Pôle Sport Nature Orientation	500 €
- Radio Bulle	150 €
- La Rando Castelfondaise	150 €
- Restaurant du Cœur	150 €
- Société de Chasse	150 €
- Tennis A.G.S.	6 700 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 de la commune :

- Section de fonctionnement (équilibre dépenses/recettes) : 3 320 508 €
- Section d'investissement (équilibre dépenses/recettes) : 2 557 143 €

VOTE DES BUDGETS ANNEXES 2017

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve :

- Budget annexe atelier relais
 - Section de fonctionnement (équilibre dépenses/recettes) : 52 218 €
 - Section d'investissement (équilibre dépenses/recettes) : 67 721 €
- Budget annexe scénovision
 - Section de fonctionnement (équilibre dépenses/recettes) : 124 657 €

- Section d'investissement (équilibre dépenses/recettes) : 40 500 €

BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'intégrer l'excédent du budget annexe atelier relais au budget principal de la commune pour un montant de 1 919 €.

CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION SUPÉRIEURE À 23 000 € À L'ASSOCIATION «SUCRE D'ORGE»-ANNÉE 2017

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € (loi relative à la transparence financière en matière d'aide publique) afin que soit allouée, à l'association «Sucre d'Orge», une subvention communale de 61 500 € au titre de l'année 2017.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIES AGEN CENTRE CONTRIBUTION COMMUNALE 2017

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la contribution totale de la commune pour 2017 s'élève à 236 545,67 €, dont :

- 235 568,17 € contribution pouvant être fiscalisée
- 977,50 € prestation non fiscalisée.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL AGEN GARONNE

À l'unanimité, le Conseil Municipal désigne les représentants suivants de la commune à l'Établissement Public Foncier Local Agen-Garonne :

- Titulaire : M. Olivier Grima
- Suppléant : M. Philippe Cazé

MISE À DISPOSITION DE SALLES COMMUNALES EN PÉRIODE ÉLECTORALE

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la mise à disposition gratuite, durant la période préélectorale et électorale de 2017 à 2020, de la salle des fêtes et de la Salle Associative. Tout candidat ou liste déclarés pourra en faire la demande, à la fréquence d'une fois par scrutin. Le Maire est autorisé à conclure des conventions de mise à disposition de ces salles communales avec lesdits utilisateurs.

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL À L'ASSOCIATION LAÏQUE INTERCOMMUNALE DE JEUX ET PLEIN AIR (ALIJPA) POUR L'ANNÉE 2017

Afin d'assurer la mission de service public confiée à l'ALIJPA, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable de mettre à disposition de l'association précitée et durant les vacances scolaires, des agents de la commune de Castelculier avec leur accord, pour les fonctions suivantes :

Aide à la confection de repas, service repas et entretien des locaux du Centre de Loisirs de Saint Ferréol et ce, à compter du 1^{er} avril 2017, pour une durée de 12 mois, soit jusqu'au 31 mars 2018.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition du personnel avec l'ALIJPA.

MISE EN COMMUN D'AGENTS DE POLICE MUNICIPAL ENTRE LES COMMUNES DE CASTELCULIER ET LAFOX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise en commun des policiers municipaux de Casteculier et de Lafox et de leurs équipements et autorise la mise en place de cette police pluri-communale à compter du 1^{er} juin 2017.

ENQUÊTE DE SATISFACTION FAITE AUPRÈS DES PARENTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

Le retour est très satisfaisant, 36 % des fa-

milles pour l'école élémentaire ont répondu et 44,7 % des familles pour l'école maternelle ont répondu. Les réponses de l'enquête seront envoyées aux familles et montrent un taux de satisfaction d'environ 80 % sur les thèmes de l'accueil périscolaire, des TAPS, de la restauration et de la sécurité du stationnement.

LIGNE DE BUS N°2

Les statistiques de fréquentation 2014/2016 concernant la ligne 2 desservant Casteculier, montre une progression de + 14 %, supérieur à la progression du réseau et dû aux points d'arrêt sur Casteculier.

CHANTIERS CITOYENS

5 jeunes castelfondais sont désireux de participer à une action citoyenne appelée «chan-

tier citoyen» sur la période du 24 au 28 juillet 2017. Ils seront encadrés par un agent municipal, référent. Le matin sera consacré à la réalisation de travaux de peinture aux écoles, repas pris en commun à la cantine de l'école et l'après-midi des activités offertes par la municipalité seront organisées (loisirs aquatiques, de sports, d'amusement et de détente dans un esprit de cohésion de groupe).

Du côté des Commissions

> Commission Développement durable

ACTIONS MENÉES DEPUIS 2014

1. Economies d'énergie

. Électricité :

Grâce à une adaptation judicieuse des contrats et aux efforts de chacun, la consommation d'électricité en Kw des bâtiments communaux a diminué de 20 % en moyenne constatée depuis 2013.

- Villascopia, la baisse constatée en 2016 sur ce site est de 32%.

- Ceci combiné au groupement d'achat de fourniture électrique lancé par le SDEE pour le groupe scolaire et Villascopia nous a permis de faire une économie de 6 848 € en 2016 malgré les augmentations de taxes.

En fin d'année un nouvel appel d'offre sera lancé en incluant tous les sites avec une demande particulière de fourniture électrique 100% renouvelable pour notre commune.

. Gaz :

Un plan d'actions a été mis en place pour réduire la facture dans un premier temps au niveau du chauffage avec l'installation de robinets thermostatiques et le désembouage de tout le système. Nos contrats ont été également inclus dans l'appel d'offre sous la compétence du SDEE, ce qui nous a permis d'obtenir une réduction de 15% du prix de la fourniture.

. Eclairage :

Les nouvelles installations d'éclairage à la charge de la commune (GIR 8, rue Albert FERRASSE et salle de basket) ont été faits avec des ampoules LED.

2. Environnement et développement durable

. Zéro pesticides :

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits

phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques.

A Casteculier le volume des pesticides utilisés est passé de 140 l/an à 20 l en 10 ans. Une démarche conjointe avec l'Agglo d'Agén va permettre d'établir un plan des actions à mener où l'effort en terme de désherbage sera plus ou moins fréquent.

. Produits d'entretien :

Un appel d'offre a été lancé en 2016 pour la fourniture de produits d'entretien qui nous a permis de faire une économie conséquente mais également d'exiger des produits certifiés d'un éco-label.

. Arrosage :

Les services techniques s'approvisionnent avec des puits répartis sur la commune pour l'arrosage des plantes et massifs.

. Opération «nettoyons la nature» :

Cette opération menée en collaboration avec le centre Leclerc en septembre a permis de collecter une quarantaine de sacs de déchets autour du complexe sportif et de la salle des fêtes.

. Cantine scolaire :

Depuis 2015, nous intégrons dans les menus des produits bio et/ou locaux pour atteindre 20% d'ici 3 ans. Depuis septembre 2016, nous passons par une centrale d'achats qui permet de bénéficier de ristournes importantes sans altérer la qualité des produits (6 800 € d'économie sur la fin de l'année). En parallèle nous développons le partenariat avec des producteurs locaux et à compter de mars 2017 : yaourts fermiers fournis par un agriculteur de Beauville et légumes et fruits de saison par un couple de Castelfondais qui a repris l'activité familiale pour une production en conversion bio.

. Borne de recharge pour véhicules électriques :

Fraîchement installée, cette borne va permettre aux véhicules électriques de pouvoir récupérer un maximum d'autonomie en peu de temps. Financée par le SDEE 47 et

l'ADEME, l'installation et le coût de fonctionnement sont donc totalement gratuits pour la commune. Le coût pour l'utilisateur est de 2 € de l'heure pour les adhérents (carte adhésion au réseau MObiVe de 18 €/an).

3. Projets à venir

. Véhicules électriques :

L'achat de 2 véhicules électriques est prévu : un utilitaire pour les services techniques et un vélo à assistance électrique pour le policier municipal. Seulement 20 % du montant de l'achat sont à la charge de la commune, le reste étant subventionné.

. Salle des fêtes :

Cette année nous allons également remplacer l'éclairage de la salle des fêtes par des ampoules LED.

A bientôt, et n'oubliez pas pour le tri sélectif : les points d'apports volontaires sont à votre disposition pour le verre et le papier et pour les encombrants la déchetterie reste ouverte aux horaires habituels.

> Commission Finances

La commission finance s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer le budget communal de l'exercice 2017. Encore une fois les engagements de l'équipe municipale seront respectés, à savoir une maîtrise de la pression fiscale et un budget sincère et équilibré permettant de maintenir un niveau de service aux Castelfondais élevé et la réalisation des projets.

Comme annoncé par M. le Maire lors de la cérémonie des vœux, la commune va engager des grands travaux dès cette année avec l'aménagement des abords de la RD813, porte d'entrée de notre commune mais aussi celle de l'Agglo. En effet, d'importants travaux de sécurisation des abords s'avéraient nécessaires et ceux-ci seront réalisés sur l'exercice budgétaire 2017 mais aussi sur celui de 2018. Ils seront effectués en 2 tranches bien distinctes.

Les principaux éléments à retenir sur le budget de 2017 sont :

- Aucune augmentation des taux communaux de la fiscalité des ménages. Ceux-ci restent identiques à savoir : TH

=> 10.56% ; TFB => 21.34% et TFNB => 51.83%.

- Un désendettement important de la commune depuis le début du mandat de plus de 811 K€.

- Les travaux d'aménagement de la RD813 s'élèveront pour les 2 tranches à 1 293 309€. Malgré le refus d'aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux), la commune a trouvé toutes les subventions nécessaires pour financer les opérations qui seront réalisées en 2017. Il n'y aura aucun emprunt pour la tranche N°1, la part de la commune sera réglée en autofinancement.

- Pour la 4^{ème} année consécutive la subvention de fonctionnement de l'Etat (DGF : Dotation Globale de Fonctionnement) est en forte baisse. Pour 2017 c'est encore -40% soit une DGF qui sera de 59 403€. Nous avons pour 2016 un montant de 98 400€ et pour rappel en 2014 plus de 356 000€ soit une baisse cumulée de plus de 297 000 € sur le budget communal.

Les efforts en matière de dépenses engagées depuis 3 ans, nous permettent encore cette année de proposer au conseil municipal un budget équilibré et laissant apparaître une capacité d'autofinancement positive.

Le budget 2017 a été voté à l'unanimité du conseil municipal :

- Fonctionnement : Dépenses / Recettes à 3 320 508€
- Investissement : Dépenses / Recettes à 2 564 864€ .

> Commission Animations Communales

MARCHES GOURMANDS 2017

Place de la mairie à partir de 19h

JEUDI 29 JUIN, animé par Thierry ETCHEGARAY
«CHANTEUR DU PAYS BASQUE»

JEUDI 27 JUILLET, animé par Jérôme CHAUMET

JEUDI 31 AOÛT, animé Blues BOOGIE

Nous vous attendons nombreux !

MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

En partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et, afin de faciliter vos démarches, la Ville de CASTELCULIER mettra en place dès le rentrée de septembre 2017, le prélèvement automatique pour le paiement de la facture des services périscolaires comprenant :

la cantine, l'ALSH et l'accueil périscolaire.

Une facture correspondant aux activités pratiquées par votre enfant vous sera envoyée. Elle vous précisera la date de prélèvement qui sera de 10 jours avant

l'échéance du paiement. Le prélèvement sera effectué le 10 du mois suivant l'envoi de la facture.

Pour souscrire au prélèvement automatique, il suffit de remplir un contrat de prélèvement automatique et fournir un RIB à la Mairie de CASTELCULIER.

Ce nouveau moyen de paiement viendra en complément de ceux déjà existants.

Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie de CASTELCULIER.

RUE DE LA GRAVETTE



La rue la Gravette (VC 501) mitoyenne avec la commune de Lafox est passé en sens unique par arrêté municipal numéro 2017/06.

Le sens unique va du centre bourg vers la RD 813. Il est également interdit de tourner vers la gauche en direction de Lafox.

Cependant, les cyclistes sont autorisés à emprunter la rue en contre sens de circulation avec toutes les précautions nécessaires.



Le moustique tigre est présent dans le département de la Gironde. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières*, être vecteur des virus de la dengue et du chikungunya. Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter pour...

Limiter sa prolifération

➤ **Éliminez les endroits où l'eau peut stagner** : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées,.... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques

➤ **Couvrez les réservoirs d'eau** : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage



Éviter les piqûres

➤ **Appliquez sur la peau des produits anti-moustiques** surtout en journée. Demandez conseil à votre pharmacien ou médecin

➤ **Portez des vêtements couvrants et amples**

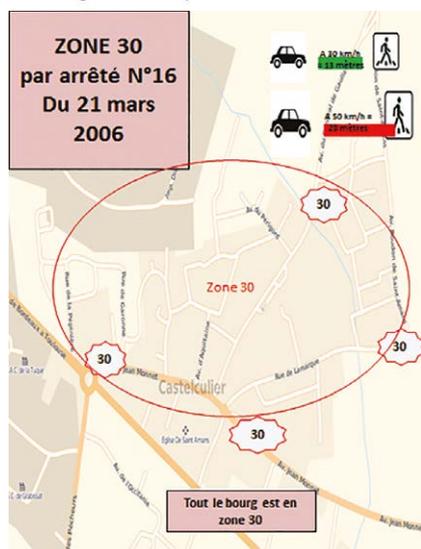
Chaque femelle de « moustique tigre » pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.



Plus d'informations sur www.ars.aquitaine.santé.fr / www.eldatlantique.eu / www.signalement-moustique.fr

ZONE À 30

ZONE 30
par arrêté N°16
Du 21 mars
2006



LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC !

L'instruction et la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) ont évolué en Lot-et-Garonne, depuis le 15 mars dernier.

Depuis cette date, les demandes de carte nationale d'identité sont effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, pour une instruction sécurisée et dématérialisée.

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, titre valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Grâce à cette procédure, la demande de CNI est simplifiée. Un formulaire de pré-demande en ligne évite désormais de remplir un dossier papier au guichet de la mairie et constitue donc un gain de temps.

Les nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité

Depuis le 15 mars 2017, les usagers doivent impérativement effectuer leur demande de carte d'identité dans l'une des 16 mairies de Lot-et-Garonne équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales, quel que soit leur lieu de résidence :

- Agen - Place du Docteur Esquirol - 05 53 69 47 35
- Aiguillon - Place du 14 Juillet - 05 53 79 60 12
- Boé Mairie annexe - Avenue de la Résistance - 05 53 98 75 13
- Casteljaloux - Place de la République - 05 53 93 48 00
- Duras - Place du Château - 05 53 83 70 18
- Fumel - Place du Château - 05 53 49 59 71
- Laroque-Timbaut - Place de l'Hôtel de Ville - 05 53 95 71 36
- Layrac - 18 place Jean Jaurès - 05 53 87 02 70
- Le Passage - Place du Général de Gaulle - 05 53 77 18 77
- Marmande - Place Clémenceau - 05 53 93 09 50
- Miramont-de-Guyenne - Place de l'Hôtel de Ville - 05 53 93 20 52
- Nérac - Place du Général de Gaulle - 05 53 97 63 53
- Sainte-Livrade-sur-Lot - Place Gaston Carrère - 05 53 49 69 00
- Tonneins - Place Zoppola - 05 53 79 83 00
- Villeneuve-sur-Lot - Boulevard de la République - 05 53 41 53 53
- Villeréal - Place de la Halle - 05 53 36 00 37

Les demandes seront traitées via une application sécurisée appelée TES (titres électroniques sécurisés) destinée à lutter plus efficacement contre les fraudes. La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

A noter : les communes non équipées d'un dispositif de recueil ne pourront plus accepter les dossiers de demandes de CNI à compter de cette date.

Concernant CASTELCULIER

Pour toute question relative à l'établissement de votre titre d'identité, vous pouvez nous contacter au 05 53 68 56 00 aux heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 09 h à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le samedi matin de 09 h à 12 h.

CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Le Maire informe ses administrés que la procédure de reprise de concessions en état d'abandon est engagée.

La commission municipale procédera à la constatation de l'état d'abandon des sépultures le 19 juin 2017 à 9h au cimetière de Saint-Amans et à 14h au cimetière de Cabalsaut.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure peut être consultée par affichage à la Mairie et aux cimetières de Saint-Amans et Cabalsaut.

Villascopia



HORAIRES D'OUVERTURE POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE :

En Juin et Septembre :	En Juillet et Août :
Du Mardi au Vendredi :	Tous les jours :
De 09h à 17h	De 10h30 à 18h00
Samedi et Dimanche :	
De 14h à 14h	

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic info@villascopia.com.

HORAIRES D'OUVERTURE POUR VILLASCOPIA :

Le site de Villascopia vous accueille en Juin et Septembre	
Du Mardi au Vendredi :	En Juillet et Août :
De 09h à 17h.	Tous les jours
Samedi et Dimanche :	De 10h30 à 18h
De 14h à 17h	

Pour l'Été 2017, Villascopia vous propose de venir assister pour la quatrième année aux Soirées Spectacles Castelfondaises qui se dérouleront, en plein air, au cœur des thermes antiques de la villa-gallo romaine !

A NOTER DANS VOS AGENDAS ET À RÉSERVER DÈS À PRÉSENT :

Les mercredis :

- 19 et 26 juillet 2017
- 02 et 09 août 2017



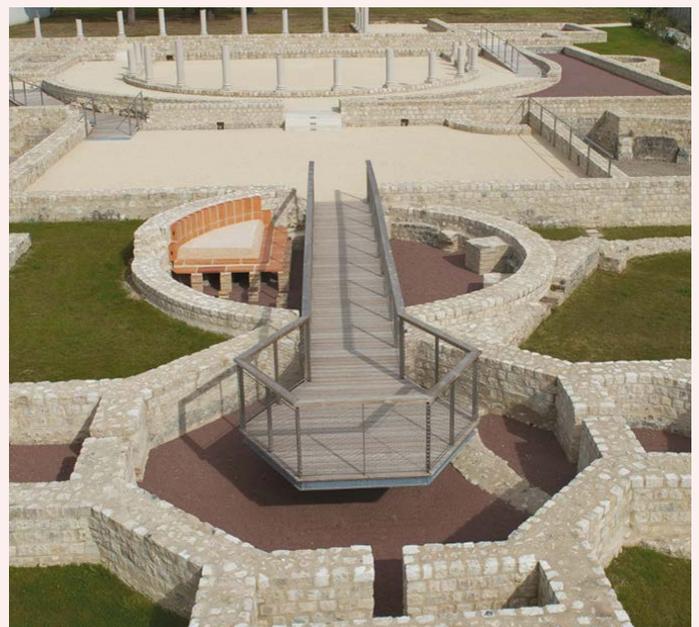
Vous trouverez le programme ci-joint dans ce bulletin municipal.

Nous préparons également un agenda de rendez-vous que vous pourrez consulter très prochainement sur notre site internet : www.villascopia.com

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic info@villascopia.com ou retrouvez nous sur FACEBOOK !

LE TOURISME D'AFFAIRES À VILLASCOPIA :

Vous êtes une entreprise et vous recherchez un lieu original pour organiser vos séminaires, réunions, assemblée générale. Vous trouverez la solution à Villascopia. N'hésitez pas à nous contacter pour tout devis personnalisé par téléphone au 05 53 68 08 68 ou d'un simple clic info@villascopia.com Notre équipe sera à votre écoute pour présenter une offre sur mesure !



Ils ont choisi Castelculier...

M^{me} FATHA, INFIRMIÈRE

Mme Najia Fatha vient d'ouvrir son cabinet de sage-femme sur la Place de la Mairie à Castelculier.

Sage-femme diplômée depuis 11 ans, elle propose :

- du suivi de grossesse
- de la préparation à la parentalité, avec l'entretien prénatal précoce
- du suivi à la maison dans le cadre du programme d'accompagnement au retour à domicile (PRADO) après la sortie de la maternité,
- de la rééducation périnéale
- et comme c'est prévu dans les compétences de sa profession médicale, du suivi gynécologique de prévention de la femme en bonne santé ou l'orientera si besoin vers un médecin.

Elle sera ravie de vous recevoir sur rendez-vous au 07 62 36 69 15.



LA FAMILLE S'HABILLE

La famille s'habille à Castelculier. Vous souhaitez vendre des vêtements, en acheter? N'hésitez pas à visiter cette nouvelle adresse Castelfondaise, avenue Jean Monnet.

Horaires : du lundi au samedi
09h30-12h30/14h-19h. Fermé le mardi.



L'Écho des Registres

Condoléances aux familles de :

- Annie, Pierrette HILLE veuve CHARLES, décédée à CASTELCULIER, le 23 décembre 2016
- Henriette, Claude LAFFON veuve SAINT LUC, décédée à CASTELCULIER, le 05 janvier 2017
- Yves, Valmy FAURÉ, décédé à CASTELCULIER le 04 février 2017
- Paul, Marcel TARRIDE, décédé à AGEN, le 06 février 2017
- Augusta, Rosa VINCENT veuve SERVANT, décédée à AGEN, le 11 février 2017
- Jean, Louis MOUSSARON, décédé à CASTELCULIER, le 02 mars 2017
- André, Gilbert DELBREL, décédé à CASTELCULIER, le 08 mars 2017
- Simone, Jeanne, Anne MAURY veuve MOSSÉ, décédée à CASTELCULIER, le 18 mars 2017
- Robert, Eugène, André BERTHET, décédé à CASTELCULIER, le 26 mars 2017
- Jean, Gaston GIMET, décédé à CASTELCULIER, le 23 avril 2017
- Lucette, Simone ASTÉ veuve SOULIÈS, décédée à AGEN, le 21 avril 2017



Bienvenue à :

- Mathis, Alain, Hervé SALORT, né le 03 janvier 2017 à AGEN
- Ismaïl CHERRAQ, né le 08 janvier 2017 à AGEN
 - Yamna CHERRAQ, née le 08 janvier 2017 à AGEN
 - Alizée MAURETTE, née le 20 janvier 2017 à AGEN
- Tino, Henri, Pierre FACCIONI, né le 25 janvier 2017 à AGEN
- Aubin, Rafaël SABALETTE, né le 23 février 2017 à AGEN
- Théo DOUMERC, né le 08 mars 2017 à AGEN
- Joe PFENDER, née le 16 mars 2017 à AGEN
- Emilie, Anne, Rachel GUILLOT, née le 17 mars 2017 à AGEN
- Juliette, Louise CHAPOULIE, née le 21 mars 2017 à AGEN
- Célestine, Juliette DESSE, née le 24 mars 2017 à AGEN
- Marlon, Jack GAUDUCHEAU, né le 04 avril 2017 à AGEN
- Timéo, Noé, Enzo CASELLES, né le 18 avril 2017 à AGEN
- Ilona, Lily MATEO, née le 7 mai 2017 à AGEN



Félicitations à :

- Sylvain, Bernard, Laurent, Ange TURGOT et Marion, Sophie, Aurélia BLOT, mariés le 25 février 2017



UNE ENTREPRISE CASTELFONDAISE DANS LA DÉLÉGATION OFFICIELLE LORS DE LA VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ASIE DU 25 MARS AU 29 MARS 2017

La société Dessillons Dutrillaux, (DDMEDICAL) conçoit, développe et fabrique des dispositifs médicaux destinés au diagnostic, à la réanimation et à la chirurgie orthopédique depuis 1949.

Depuis son rachat en 2006 par Damien Pérès l'entreprise a pris l'initiative de relocaliser la production en France qui depuis les années 1990 avait été délocalisée en Asie. Auparavant, 80 % de la production était réalisée en Asie, à ce jour près de 90 % de la production est réalisée en France.

L'intégration de nouveaux métiers : usinage, découpe de produits souples automatisée, soudure Haute Fréquence, injection plastique, couture, recherche et développement a permis à l'entreprise d'innover plus rapidement, de maîtriser sa production et de ce fait conquérir de nouveaux marchés.



L'entreprise, dont la croissance à 2 chiffres est récurrente chaque année depuis 2006, a augmenté son CA à l'export

de 6 % en 2006 à 4 5% en 2016. Les dispositifs fabriqués à Castelculier sont exportés dans plus de 15 pays : en Europe, Amérique du Sud, Afrique, Moyen Orient et Asie. Fort de ce constat gagnant de produire en France et exporter, les pouvoirs publics et collectivités locales accompagnent la démarche de l'entreprise.

Au mois de mars 2017, l'Élysée a contacté l'entreprise pour savoir si elle était intéressée de prospecter de nouveaux marchés en Asie en accompagnant la visite d'état du Président de la République à Singapour, en Malaisie et en Indonésie, c'est naturellement que son dirigeant Damien Pérès a accepté. 24 PME faisaient partie de la délégation.

La visite a commencé par Singapour le 25 mars, puis en Malaisie le 28 et le 29 en Indonésie. Après avoir en amont ciblé avec les services économiques des ambassades Françaises de chaque pays respectifs les profils souhaités, des rendez vous ont été pris dans chaque pays. Le fait de prospecter dans le cadre d'une délégation officielle en accompagnant le Chef de l'Etat s'est révélé très positif. Suite à cette visite, l'entreprise a mis en place la distribution de ses produits à Singapour et en Malaisie en concluant un accord avec un distributeur dans chaque pays. Des commandes ont déjà été livrées dans ces deux pays. La distribution en Indonésie est en cours de négociation. Au cours de la visite, les échanges entre les dirigeants des PME et le chef de l'état ont permis de découvrir un Président différent de l'idée que chacun en avait.

À l'heure de la mondialisation, preuve en est qu'il est possible de réindustrialiser en France pour conquérir de nouveaux marchés de part le monde...

LE LION DE CASTELCULIER

PÂQUES FESTIVES AU LION DE CASTELCULIER

Ce jeudi 6 avril, notre salle du Lion de Castielculier a encore fait le plein de convives adhérents de notre asso.

Ces journées récréatives et thématiques accentuent le lien social ; elles donnent l'occasion de participer à des loisirs créatifs. En effet, pendant plusieurs semaines nous nous retrouvons pour confectionner une déco sur un thème, en l'occurrence celui de Pâques.

Vers midi, nous accueillons nos invités : nos amies fidèles de la Fédération 47, Renée Péraire et Pierrette Pradin, responsable de notre secteur. Pascal Brulé, adjoint, représente M. le Maire retenu par ailleurs.

La journée commence à l'heure de l'apéritif avec un cocktail fruité non alcoolisé, (et aussi du Muscat, bien sûr avec modération...) ; une copieuse assiette de pizza et tartines est proposée à chacun.

En entrée, une assiette composée précède le bon plat chaud cuisiné par notre voisin et ami, Julien Busato, traiteur à Castielculier. Merci à lui de nous prêter le matériel qui va bien pour maintenir la nourriture à bonne température.

Mention spéciale pour ses plateaux de fromages préparés avec originalité.

Et bien sûr le dessert tant attendu : de copieuses parts de croustade (remarquable) aux pommes, avec la boule de glace (bio) à la vanille. Notre boulanger, Xavier Bonpart excelle en la matière, mais ce n'est pas tout !!!

Qui dit Pâques, dit «chocolats» ; je vous laisse deviner qui a confectionné ces chocolats (mais oui, Xavier, tout le monde a deviné).

Et à la fin du repas, le Club a offert un sachet de chocolats à tous. Cette attention a remporté un succès prévisible !

Nous n'avons pas parlé des vins, mais ils étaient bien sur les tables (et toujours avec modération !!!).



Comme promis lors de cette journée festive, après le café, nous passons aux jeux traditionnels : lotos, tombola où chacun repart avec son lot.

Et la journée se termine avec l'inévitable belote.

Afin de respecter les consignes de notre Fédération qui nous déconseille «la gratuité totale» et pour la bonne tenue de notre trésorerie, nous demandons une participation financière de 10 € pour toutes les réjouissances de la journée.

On doit ajouter que la journée a commencé beaucoup plus tôt pour les membres dévoués du conseil d'administration et quelques adhérents. Au nom de tous les adhérents : un grand merci ; on peut ajouter que cette réussite est due à l'esprit d'équipe, au Lion de Castielculier.

Et très bientôt, nous enchaînons sur un autre atelier créatif avec un thème bien précis. Pour plus d'infos, c'est facile, venez nous voir (de préférence le lundi à partir de 16h15).

Pour terminer, le conseil d'administration tient à préciser que les achats concernant Le Lion de Castielculier sont effectués dans les commerces de Castielculier.



Comité de Jumelage

Le 28 juin prochain nos amis de Médéa arrivent à Castielculier. Le programme que nous avons prévu pour les recevoir est en train de se finaliser. Ils seront à Castielculier jusqu'au 5 juillet et tous les jours une sortie leur sera proposée : visite de Bordeaux, Biarritz, etc. Le dimanche sera la journée officielle de renouvellement du serment du jumelage avec une grande fête. Important, les familles de Castielcu-

lier qui souhaitent héberger une personne ou un couple doivent se faire connaître à la mairie, une liste des amis qui viennent est à leur disposition. A bientôt pour un moment de partage très chaleureux.

On compte sur vous.

Max Micheli

COMITÉ DES FÊTES

LES FÊTES DE CASTELCULIER : UN BON WEEKEND ENSOLEILLÉ !

Du 21 au 23 avril ont eu lieu les fêtes de Casteculier avec un concert de «La Bande originale» suivi du «Clan Lakassagne» et pour finir une animation disco le vendredi avec une bonne ambiance. A la salle des aînés pour une première fois, le concours de belote s'est déroulé de manière un peu difficile mais dans l'ensemble s'est passé dans la bonne humeur.

Le samedi la soirée créole a réuni plus de 150 personnes et Disco Jamai'k a fait lever toute la salle sans aucun problème. Une super ambiance avec un bon repas. Les animations au complexe sportif ont été un succès.

Le dimanche, notre concours de pêche s'est bien déroulé au lac de M. Darquié, une superbe exposition de voitures anciennes en a régalé plus d'un, la randonnée pédestre s'est bien



passée. Le spectacle pour les enfants a enchanté les petits... et les grands !!!

Merci à tous les bénévoles, aux artistes, animateurs, techniciens, traiteurs, associations. Merci à vous public de vous être déplacé si nombreux !

Nous espérons l'an prochain faire bouger encore les Castelfondais qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Nous réfléchissons déjà à une programmation.

Prochaines dates pour cet été, le 15 juillet pour le bal national. Nous faisons revenir le groupe Ziljakara puis à 23h grand feu d'artifice suivi du bal populaire jusqu'au bout de la nuit !!

Petite restauration sur place (grillades, frites, glaces) et buvette toute la soirée.

Un loto est également organisé le 19 septembre.

Toutes les infos détaillées sur notre page Facebook : www.facebook.com/ComitedesFetesCasteculier

Les Automobiles Anciennes de l'Agenais



Notre assemblée générale s'est déroulée le 22 janvier 2017 à la salle des fêtes de Casteculier avec 52 membres présents sur les 70 que compte l'asso.

Tous nos remerciements à la mu-

nicipalité de Casteculier pour son soutien sans faille tout au long de cette année.

Le club a bougé en 2016 avec 35 participations à différentes sorties, manifestations, spectacles, expositions pour le plaisir de tous, avec trois événements principaux :

- Le rallye du pruneau dans les gorges du Tarn avec quelques 900 km parcourus au mois de mai.

- La première traversée des villes dans l'Agglomération Agenaise avec la participation d'Olivier Grima notre maire préféré.

- Le trophée Jean Piquemale interclubs qui a réuni 40 autos et 82 personnes.

Pour vous servir en 2017

Président : Douniè Patrick

Vice Président : Selva Marino

Secrétaire : Gétain René

Adjoint : Douniè Agnès

Trésorier : Larroumet Jean-Louis

Adjoint : Lacote Christian

Les automobiles anciennes de l'Agenais ont clôturé «Casteculier en fête» le 23 avril par une présentation devant la salle des fêtes, de 14 autos dont une Peugeot «double phaeton» de 1906 et toutes les décennies étaient présentes jusqu'aux années 80.

Belle journée ensoleillée, spectateurs intéressés, et à l'année prochaine avec le comité des fêtes.

Vous avez une auto vintage vous aimez rouler, se retrouver autour d'un moment convivial alors rejoignez nous !

Patrick 06 16 18 13 54 ou bien René 06 07 55 44 34

Mécaniquement votre!



Rando Castelfondaise

Le dimanche 19 février, une fois n'est pas coutume et malgré le beau temps, il n'y a pas eu de rando.

Quelques membres du bureau et des accompagnants qui encadrent les randonneurs les dimanches et jeudis ont participé à une formation 1^{er} secours.

Franck FONTAINE notre formateur (randonneur au club et pompier volontaire) a pris le temps de nous sensibiliser aux gestes et comportements qui sauvent.

Merci à lui pour cette journée



LES IMPRÉVISIBLES

Qui aurait pu prévoir que le phénomène «Les imprévisibles» prendrait une telle ampleur ? Il y a trente ans, lorsque Daniel Lafon et son épouse Claudine lancent l'association Création loisirs Castelculier, ils ne se doutent pas que cette idée allait voir grandir une troupe de music-hall qui fait honneur au spectacle d'amateurs, égalant le niveau de nombreux spectacles de professionnels !

Engagement, talent et créativité sont au coeur de leur passion qui met sur pied quasiment un spectacle de revue music-hall par an. Mais cet engouement a été largement contagieux au fil des années. Ils sont aujourd'hui quelques dizaines à avoir repris le flambeau de Daniel et Claudine. Sur scène en chantant, dansant, jouant la comédie mais aussi en travaillant sur les décors, les mises en scène, le son, l'éclairage... Il y a du travail pour tout le monde et tous les talents se retrouvent aux Imprévisibles.



Une superbe revue menée tambour battant par des artistes inspirés, une salle comble, une ambiance cabaret music-hall des grands soirs parisiens. Plumes, strass, paillettes, voix sublimes, du spectacle et tant d'autres choses étaient au rendez-vous pour faire de cette soirée une réussite. Un magnifique gâteau d'anniversaire a même été offert à l'ensemble du public à l'issue du spectacle ! Mais la solidarité n'a pas été oubliée, car à cette occasion, Axelle Bonnemaïson, enfant du pays, Miss Aquitaine 2016 et finaliste de Miss France 2017, leur a fait l'honneur de sa présence en tant que marraine de l'association Evan and Co. Les Imprévisibles s'expliquent : «Nous avons décidé de faire un don à cette association à l'occasion du spectacle. Elle vient en aide à Evan, un petit garçon de trois ans atteint d'une leucémie et dont la mère vit seule avec ses quatre enfants.» Les Imprévisibles savent visiblement s'amuser mais ils n'en oublient pas d'être généreux dès que l'occasion se présente. Les Imprévisibles seront sur scène le 1^{er} juillet à Castelculier à l'occasion de la fête du jumelage avec la ville de Médéa en Italie.

Samedi 8 avril, ils ont proposé un spectacle anniversaire pour fêter les 30 ans de la troupe à la salle des fêtes de Castelculier, terre de leurs plus beaux rendez-vous.

AGS Tennis

AU BONHEUR DES DAMES !

Notre Tennis Féminin se porte bien.
Bravo Mesdames , Finalistes du Challenge TROUBAT 47.
Félicitations à l'équipe jeune finissant 2 de poule de la 1 Division Challenge Monribot (15/16 ans).



LES TOURNOIS :

Le Premier Tournoi Galaxie Catégorie (6,7,8 ans) était organisé le samedi 11 Février 2017 au Club de AGS.

Merci aux enfants, parents, Présidents des Clubs et bénévoles pour cette belle matinée.

Egalement présents, Jean-Michel Panaget (Conseiller Sportif de la Ligue) et Daniel Delpech (Membre du Comité 47 et de la Ligue de Guyenne).



Une belle remise de médailles et de Diplômes pour les enfants.

Le Tournoi de Printemps (Adulte) du 01 Avril au samedi 15 Avril rassembla 80 compétiteurs venant de 30 Clubs des départements du Lot-et-Garonne, du Lot et du Tarn-et-Garonne. Nous remercions pour sa présence M. le MAIRE, Olivier Grima et Corine Barthe pour leur participation aux remises des récompenses aux Vainqueurs et Finalistes du Tournoi de Grandfonds (FFT).

Tableau Dames : Vainqueur Madame SANTHOIRE Fanny (TC Bon-Encontre)

Finaliste Madame ZERBATO Christelle (Foulayronnes)

Tableau Homme : Vainqueur M. LESTRADE Patrick

(Casteljaloux)

Finaliste M. PAGUA Nicolas (TC Buzet)

Tableau Consolante homme: Vainqueur AJIMI Yassin (AGS Tennis)

Finaliste M. LIGER Yoann (Colayrac)



Remerciements aux participants de ces 2 éditions et aux Bénévoles pour leur implication au bon déroulement des 2 semaines du Tournoi.

A l'année prochaine !!

NEWS et Projets:

Nous remercions la Mairie pour la réalisation de la Terrasse et du chemin vers le terrain de tennis.

Hélène et Nicolas seront de la partie pour la rentrée prochaine pour encadrer les écoles de Tennis.

Le pôle compétiteur : de 3 groupes Hommes et 2 groupes Dames.

Ecole de Tennis : 6 groupes enfants avec les mini-Galaxie.

Pour la saison prochaine 2017/2018,

L'objectif est l'augmentation des effectifs des compétiteurs et des animations ainsi que l'organisation des différents Tournois jeunes, adultes et autres.

Tout ceci est 'incontestable preuve de la Bonne Santé de notre Club de Tennis et nous vous donnons rendez vous à la rentrée prochaine.

Pour tout renseignement, contactez le Président Monsieur Denis DELBOS au 06 24 19 44 08 (Club).

Dates à retenir: LOTO DU 16 JUIN 2017

Cloture de saison fin juin.

PÔLE SPORT NATURE ORIENTATION (PNSO)

QUEL DÉBUT D'ANNÉE !

Championnat de la Nouvelle Aquitaine, Championnat de France, Relais, VTT orientation, Raids multisports se sont enchaînés avec succès pour le PNSO sur chacune des différents formats : Sprint, Moyenne et Longue Distance. Le Sprint Orientation que vous avez certainement pu découvrir le 1^{er} avril dans les rues de Castelnou : Une organisation et une superbe animation pour une compétition d'envergure avec le Championnat de la Nouvelle Aquitaine de Sprint Orientation. Un plateau relevé avec 250 participants et la qualification pour le championnat de France à aller chercher ! Des balises dans tous les recoins de la ville, à l'angle du vieux lavoir, dans les nombreux espaces verts de la ville et à l'intérieur du site historique de Villascopia créant ainsi de nombreux pièges dans le dédale des ruines Gallo-Romaines pour les compétiteurs venus de toute la Nouvelle Aquitaine mais également d'Occitanie. Le sprint urbain est spectaculaire, carte et boussole en main, il s'agit d'enchaîner le plus vite possible les balises de son parcours. Coté course, coté PNSO, Laure Valentin, la locale, parmi les plus jeunes alignées, elle réalise une excellente course et monte sur le podium à 11 petites secondes du titre ! Et se qualifie au France... Une première pour elle pour sa première participation dans cette catégorie Jeune Dame Elite.

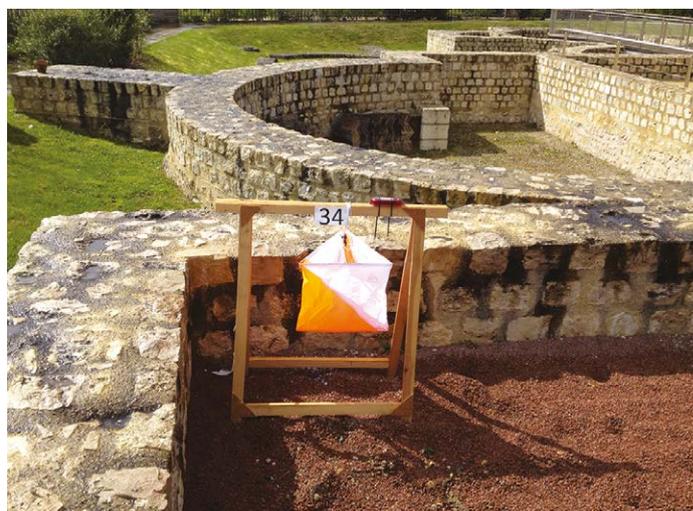


Chez les jeunes Hommes Elite, il l'a fait ! Lucas Rodriguez du PNSO, l'outsider s'impose au nez et à la barbe des favoris, plus âgés et aux portes de l'équipe de France ! Une course pleine de maîtrise de Lucas, sûr dans son orientation, beaucoup de vitesse : Une vraie progression depuis le début de la saison, un vrai potentiel qu'il doit continuer de démontrer avec de la régularité sur chaque courses. 4 qualifiés pour les France avec également Lisa Bauchart excellente 4^{ème}, et Augustin Volpato qui passe le cut chez les Hommes Elite : Ils iront donc jouer les "France" au milieu des Elites de l'équipe de France en Octobre

en Bretagne ! Les voyages forment la jeunesse ! Celle du PNSO progresse jours après jours, en témoigne la performance en 10 et 12 ans des frères Grabarski Enzo et Raphaël qui s'imposent. Une vraie relève est en train de s'imposer au club. Une belle remise des récompenses en présence de Joël Bonnet adjoint, Olivier Grima, maire de Castelnou, et d'Éric Lorenzatti le président du comité départemental de course d'orientation mais aussi coureur du PNSO finira par récompenser jeunes et moins jeunes et clôturer la journée. Si vous souhaitez vous essayer à la course d'orientation, sport par Nature, ludique et familial, renseignements et infos : <http://www.puymirolsports.com> ou stephanerodriguez6918@orange.fr (06-02-03-34-32)

Un Homme dans la course : Olivier Grima, maire de la commune s'est essayé à la course d'orientation lors d'une seconde manche ouverte à tous. Une expérience bien sympa selon ses dires. Courir n'est pas une découverte pour lui, participant aux nombreuses courses de la région, mais arpenter la ville carte et boussole en main, assurément une première pour ce sportif émérite. Pour la petite histoire, un parcours presque parfait... mais deux balises oubliées, il faudra donc s'y réessayer !

A l'affiche ce mois-ci : Delphine Rodriguez, honneurs aux Dames, réalise déjà une saison énorme, rien que sur ce mois d'Avril. Victoire sur le championnat de la Nouvelle Aquitaine en Moyenne Distance et Longue Distance, elle se pare d'Argent avec une belle 2^{ème} place sur la Moyenne Distance du Championnat de France, c'est vraiment sa spécialité, plusieurs fois médaillée, il y avait déjà eu le titre et l'or sur cette distance, le bronze l'année passée, c'est l'argent cette année avec un podium atteint de haute lutte car 4 secondes séparent la deuxième place de la 4^{ème}, et il valait mieux être sur la seconde marche ! L'argent qu'elle décroche également en relais en VTT Orientation associée à Emmanuelle Valentin à l'issue d'une course à suspense, pas de passe de trois pour un titre qu'elles détenaient depuis deux ans. A l'honneur également Daniel Perissinotto enfin sur le podium, vice-champion d'Aquitaine en (H60) et 8^{ème} aux Championnat de France Moyenne Distance : Une juste et belle récompense pour notre jeune retraité, avec plus de temps disponible, donc plus d'entraînement et... moins de blessures surtout ! Toujours fin tacticien, excellent dans les analyses des cartes, bon orienteur, ces terrains techniques favorisait la précision de son orientation !



EN CE DÉBUT MAI, SI CASTELCULIER M'ÉTAIT CONTÉ EST SUR LA ROUTE DE L'ESPAGNE !

Une escapade pour découvrir les beautés escarpées du Patrimoine de l'Aragonais...

Le 8 Avril dernier, avait lieu notre assemblée générale. Bilan des activités écoulées, bilan financier, annonces du programme de l'année :

- 8 juillet : journée découverte Patrimoine en Pays De Serre. Pour cette journée, Maria Garrouste, raconteur de Pays, nous guidera de Ste Quitterie et ses fresques, à Frespech. Pique-nique tiré du sac.

- 5 Août : Son et Lumière de Flagnac (12) avec nos amis du Club de Loisirs de Pont du Casse.

- 25 Août : Loto de l'Association

- 3^{ème} week-end de Septembre : Journées Européennes du Patrimoine (visites de l'Eglise Romane de Cabalsaut XII^e Siècle)

- 30 septembre /2 octobre : SCMC organise un WE découverte autour de Lascaux IV et de l'ouverture du Centre International d'Art Pariétal. Beynac, Marqueyssac, Sarlat, la Vallée de la Vézère, Château Falaise de Reignac, Commarques, les truffières de Pechalifour...

Un WE découverte et gastronomie !!!

- 12 novembre : Loto de l'Association.

- Diaporamas de Gérard

Nous souhaitons la bienvenue à trois nouveaux membres au Conseil d'Administration de l'Association :

- Ghislaine ROMANO

- Josy CARPUAT

- Anne Marie VIGUE

Nous remercions également la municipalité pour son soutien. Comme de coutume, nous nous sommes retrouvés pour partager le repas de midi.

Cette année, c'était l'Association qui se mettait aux fourneaux sous la houlette de Zuzana Castagné.

La cuisine Slovaque était à l'honneur !!!

Comme en famille, accueillis dans la salle du Troisième Âge, nous nous sommes régalés !!!

N'hésitez pas à nous rejoindre sur les chemins du Patrimoine.

Scmc.patrimoine47@gmail.com



Grandfonds'Gym

Encore une belle année parcourue avec des adhérents toujours plus nombreux (202 personnes), toujours prêts à retrouver une ambiance tonique et joviale animée par notre coach sportif Cécile LEFEVE.

Chacun y trouve son compte : des disciplines variées, à des horaires adaptés (matins ou soirées) pour les personnes qui travaillent et pour les autres, et pour tous niveaux !

Pour rappel des derniers événements marquants en ce 1^{er} trimestre 2017 :

- Le 12 mars 2017, après-midi «Zumba party» organisée par Cécile (en collaboration avec Grandfonds'Gym et Fitness Agenais). Ce sont près de 80 personnes qui sont venues se déhancher sur plus de 2 heures dans la salle des fêtes de Castelculier. Comme l'an passé, Edgar FRANCISCO, instructeur zumba fitness sur Toulouse, était venu spécialement pour l'occasion. Il a «chauffé» la salle sur des cadences rythmées actuelles zumba, «capoeira», «djembel danse», au plus grand plaisir de tout le monde.

- Le 30 mars également, cours de zumba particulier sur la thématique de «Carnaval». Les adhérents ont joué le jeu des déguisements de toute sorte ! Cette soirée s'est terminée par un pot bien sympathique pour l'anniversaire de notre coach Cécile !

Comme tous les ans, pour clôturer la saison fin juin, et pour remercier l'ensemble de nos adhérents, un repas sera organisé le

29 juin, moment certainement bien rythmé et musical (si l'on en croit les années précédentes !!).

Alors, si vous voulez comme nous, rester en super forme ! N'hésitez pas à rejoindre notre groupe dès la rentrée de septembre (une information de la date sera faite par flyers dans les commerces, mairie, facebook,...).

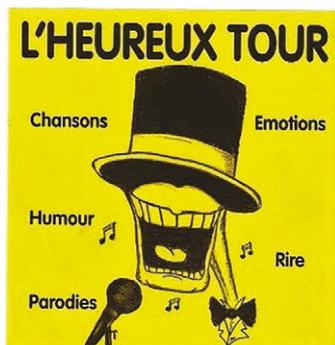
A très bientôt !!

Sportivement

Les «filles» du bureau Grandfonds'Gym



L'Heureux Tour



Un grand merci à tous pour avoir participé de bon cœur à la réussite de notre dernier spectacle du 20 Mai. Votre présence a suffi à poser une belle ambiance pour que l'on vive tous un de ces savoureux moments que l'on a plaisir à passer ensemble.

Au nom de tous, je tiens à remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes et tous les bénévoles qui constituent la troupe «L'Heureux Tour».

Bien sûr, il vous est toujours possible de nous rejoindre ! Pour cela, venez nous retrouver lors de nos répétitions du lundi soir à partir de 21h à la salle des fêtes de Castelculier.

Contact : heureux.tour@orange.fr

LES BLOUSES ROSES D'AGEN

DU ROSE CHEZ LES CHÊNES VERTS

Du nouveau à l'Ehpad des Chênes Verts! L'association Blouses Roses intervient depuis le mois de février auprès de nos aînés. Les bénévoles viennent rendre visite aux résidents un mardi par mois et proposent une animation pour créer, décorer ou customiser divers objets, mais pas seulement... les Blouses Roses, c'est aussi une présence, une écoute et du partage. Toutes les réalisations sont remises aux résidents ou à l'animatrice pour la décoration des murs de l'établissement, c'est ainsi que carnaval a été mis à l'honneur en février, puis sont venus le printemps et la fête de Pâques.

Des projets? Les Blouses Roses vont apporter leur concours à la fête de l'été organisée par la direction de l'Ehpad et sans nul doute beaucoup d'autres animations en perspective.

Les Blouses Roses «animations loisirs à l'hôpital» interviennent en pédiatrie à l'hôpital St Esprit et à l'Ehpad de Raymond d'Agen et à présent à l'Ehpad des chênes Verts de Castelculier.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, partenariats et donateurs, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact Blouses Roses Agen : blousesrosesagen@gmx.com



AGS Basket

L'AGS BASKET : CLUB FORMATEUR

Une école d'arbitrage labellisée Niveau 2 :

- 6 stagiaires de - 18 ans
- 4 stagiaires de + 18 ans

Ces jeunes, et moins jeunes, ont suivi une formation arbitre sur toute la saison. Encadrés par des formateurs labellisés, ils ont été assidus et ont pu aider le club les week-ends pour officier sur les rencontres non couvertes par le Comité 47.

Début février, des membres de la Commission Départementale des Officiels sont venus évaluer, l'école d'arbitrage, en suivant un barème fédéral.

C'est avec succès que le club de l'AGS Basket a répondu à tous les critères demandés.

Bilan fin de saison :

- 289 Licenciés «un nouveau record»
- Les SF1, SF2 et SF3 se maintiennent à leur niveau
- Les SG1 et SG3 se maintiennent à leur niveau
- Les SG2 accèdent à la Régionale 3

Vous trouverez toutes les infos du club : matchs et résultats du week-end, une galerie photos mise à jour tous les mercredis, sur notre site www.agsbasket.fr

Dates importantes fin de saison :

- Féria Castelfondaise le 7 Juin (réservée aux licenciés AGS)
- 2^{ème} Tournoi SATAR U17 Masculins et Féminins le 10 Juin.
- Assemblée Générale le 1^{er} Juillet à 10H30
- 55^{ème} Anniversaire de l'AGS le 1^{er} Juillet (A partir de 15H).

PROCHAINS LOTOS AGS BASKET (20H30) :

09/06 et 23/06

Organisés par l'AGS Basket, le Club des Supporters et les Anciens de l'AGS.



L'école de basket avec nos Séniors Filles 1

Ça bouge !

JUIN

- **Vendredi 16 juin**
Loto de l'AGS Tennis
- **Dimanche 18 juin**
Spectacle théâtral Troupe le 909
- **Vendredi 23 juin**
Loto de l'AGS Basket
- **Samedi 24 juin**
Fête des Ecoles et Kermesse
(Enseignants et APE)
- **Jeudi 29 juin**
Marché gourmand

JUILLET

- **Samedi 15 juillet**
Bal National organisé par le Comité des Fêtes
- **Mercredi 19 juillet**
Soirée Castelfondaise
- **Mercredi 26 juillet**
Soirée Castelfondaise
- **Jeudi 27 juillet**
Marché gourmand

AOÛT

- **Mercredi 02 août**
Soirée Castelfondaise

- **Mardi 08 août**
Loto de la Rando Castelfondaise

- **Mercredi 09 août**
Soirée Castelfondaise

- **Les 18, 19 et 20 août**
Festival de Saint-Amans
Théâtre, musique et animations
au 909

- **Vendredi 25 août**
Loto de SCMC

- **Jeudi 31 août**
Marché gourmand

SEPTEMBRE



- **Vendredi 01 septembre**
Loto de la Pétanque

- **Vendredi 08 septembre**
Loto de l'AGS Basket

- **Vendredi 15 septembre**
Loto du Comité des Fêtes

- **Vendredi 22 septembre**
Loto de l'AGS Basket

- **Vendredi 29 septembre**
Loto de la Pétanque

Du 28 juin au 04 juillet

40^{ème} anniversaire du Jumelage CASTELCULIER/MEDEA

Journée officielle pour le renouvellement
du serment du jumelage
le dimanche 02 juillet à la salle des fêtes



> C'est à vous !

Faites-nous part de vos remarques et suggestions.

Cet espace du bulletin municipal vous est réservé.

Vous avez des remarques à nous faire, nous vous remercions de nous le faire savoir au moyen de cet imprimé que vous pouvez déposer à la mairie ou nous contacter par email : sandrine.mairie@casterculier.fr.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

QUARTIER : _____ ADRESSE : _____
